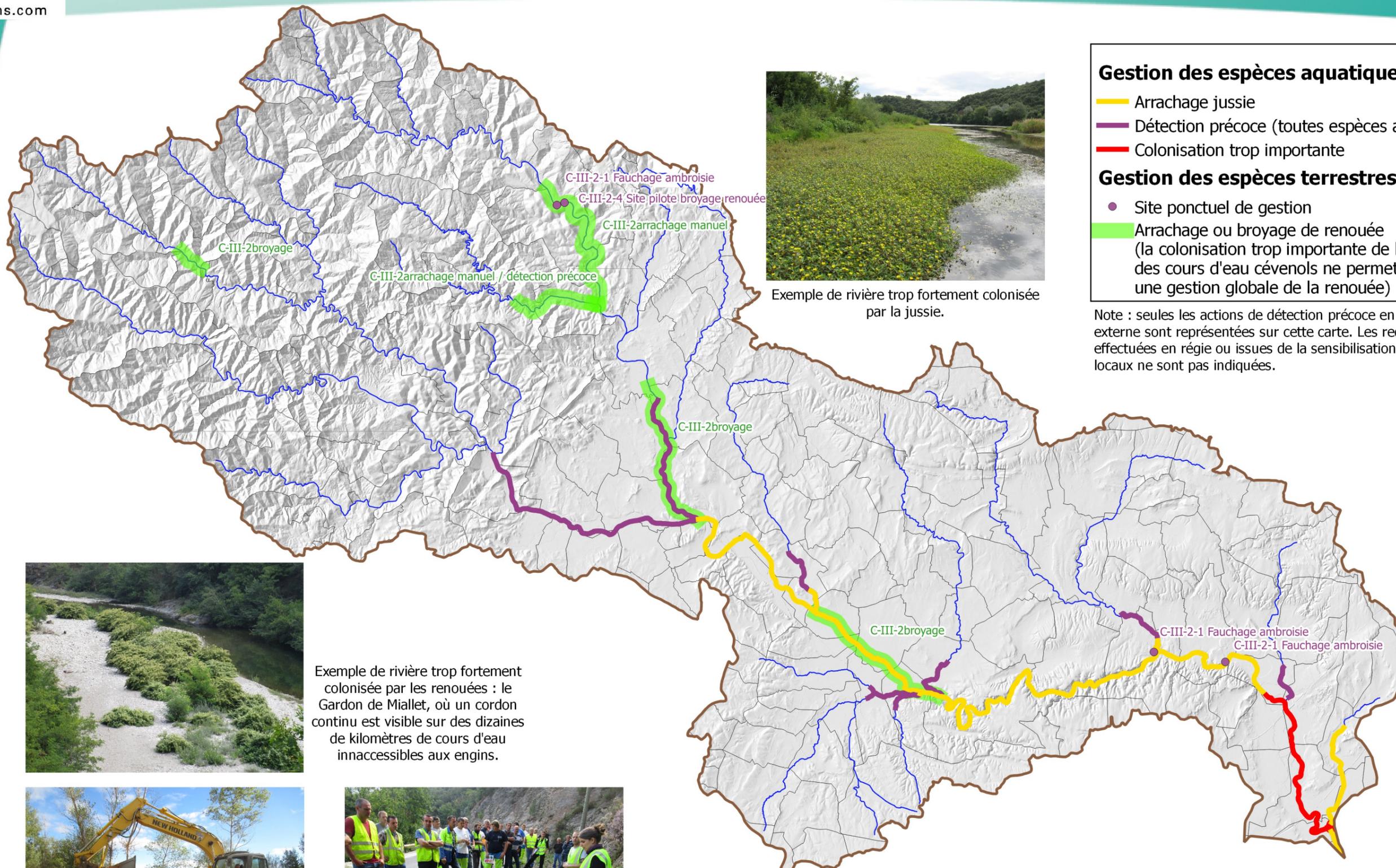


11 - Plan de gestion des espèces végétales invasives

Bilan contrat de rivière 2010-2015



Exemple de rivière trop fortement colonisée par la jussie.

Gestion des espèces aquatiques

- Arrachage jussie
- Détection précoce (toutes espèces aquatiques)
- Colonisation trop importante

Gestion des espèces terrestres

- Site ponctuel de gestion
- Arrachage ou broyage de renouée (la colonisation trop importante de la plupart des cours d'eau cévenols ne permet pas une gestion globale de la renouée)

Note : seules les actions de détection précoce en prestation externe sont représentées sur cette carte. Les recherches effectuées en régie ou issues de la sensibilisation d'acteurs locaux ne sont pas indiquées.



Exemple de rivière trop fortement colonisée par les renouées : le Gardon de Miallet, où un cordon continu est visible sur des dizaines de kilomètres de cours d'eau inaccessibles aux engins.



Opération de broyage de renouée asiatique en Gardonnenque.



Des actions de sensibilisation permettent d'informer et mobiliser les acteurs du territoire. ici, les agents du CD48, en partenariat avec l'opérateur Natura 2000.

0 2.5 5 km